

Ce sujet est présenté sous la forme d'un cahier réponse. Il vous appartient de le compléter et de le rendre, sans le dégrafer, au surveillant de salle à la fin de l'épreuve.

	QUESTIONS N° :	BARÈME	NOTATION
L'individu au poste de travail	1.1 à 1.8	6,5 pts	
L'individu dans l'entreprise	2.1	3 pts	
L'individu dans son parcours professionnel	3.1 à 3.3	3 pts	
L'individu consommateur avisé	4.1 à 4.5	4 pts	
L'individu acteur des secours	5.1 à 5.2	3,5 pts	
TOTAL		20 pts	
Note sur 20 (en points entiers ou demi-points) :			/ 20

		Session 2006		L	
Ne rien inscrire dans cette case	CAP TOUTES SPÉCIALITÉS				
	Vie sociale et professionnelle				
	SUJET		Durée : 1 heure	Coefficient : 1	1 / 9
	Ne rien inscrire dans cette case		NOM :		Prénoms :
		N° d'inscription :			
CAP TOUTES SPÉCIALITÉS			Vie sociale et professionnelle		2006

Témoignage de Frédéric, 31 ans , manutentionnaire.

« Je souffre de sifflements dans les oreilles depuis que je travaille dans ce hall de déchargement très sonore, recouvert de carrelage qui amplifie les bruits.

Parfois, les palettes sont jetées au sol. Cela fait comme un coup de fouet entre les oreilles au moment de l'impact et ça résonne dans les chambres froides pendant plusieurs secondes.

Au début, je ressentais des sifflements pendant quelques minutes seulement.

Mais, depuis un an, je dois vivre en permanence avec ces sifflements. Je dors mal et je suis très stressé. L'ORL* m'a dit : « vous souffrez d'acouphènes** et d'une perte d'audition de 15 dB à chaque oreille ». Il faut absolument que je trouve un travail beaucoup moins bruyant. »

* ORL : oto-rhino-laryngologiste

** acouphènes : sifflement d'oreille

<http://www.audition-prevention.org/site/temoignages/>

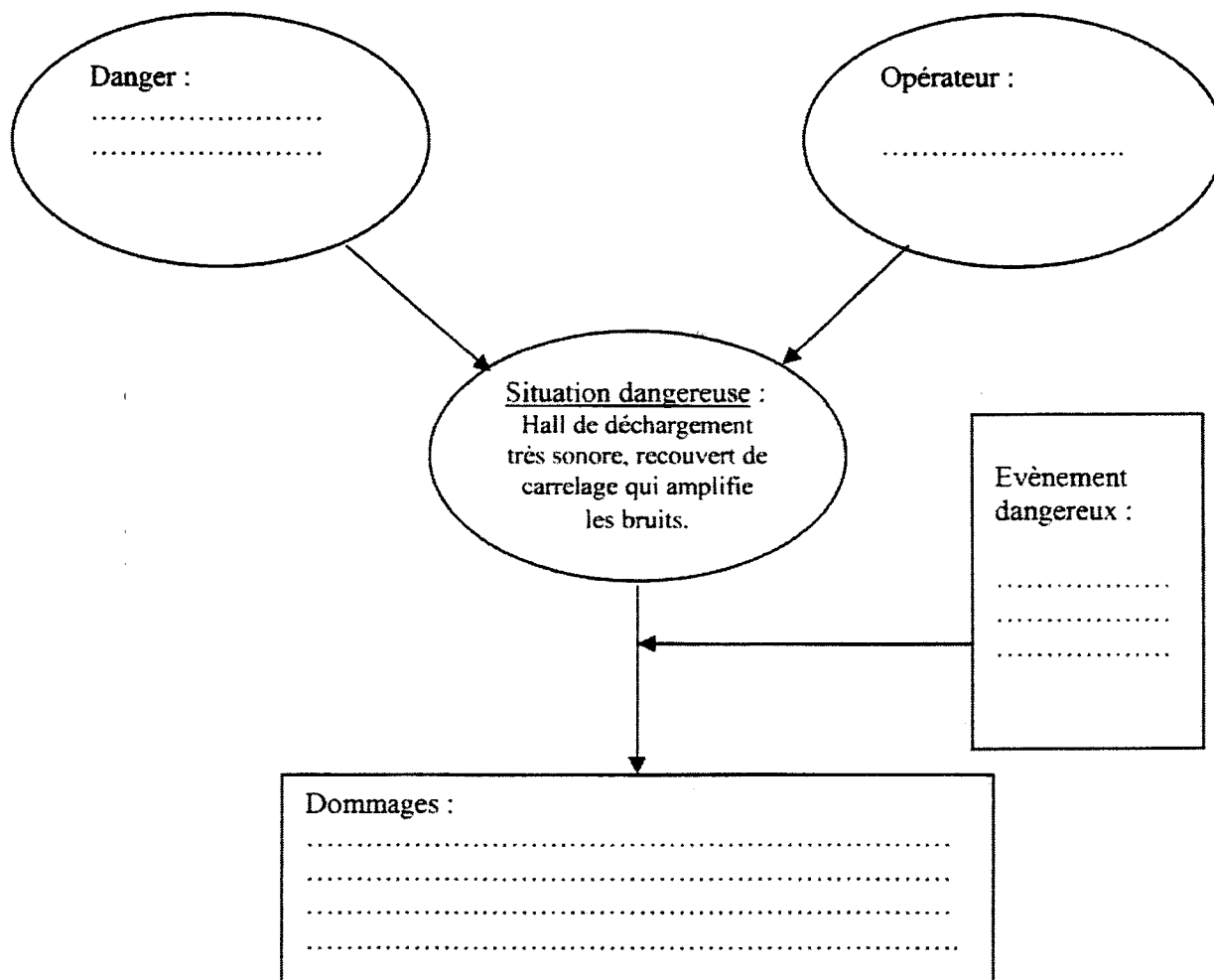
1.1 Identifier le problème posé.

.....

.....

1.2 Compléter le schéma de la situation dangereuse en utilisant la liste des éléments ci-dessous :

perte d'audition - palettes jetées au sol - bruit - stress – Frédéric –
sifflements dans les oreilles – troubles du sommeil



Le bruit est un ensemble de vibrations qui se propagent dans l'air sous forme d'ondes. Deux grandeurs physiques caractérisent le bruit : la fréquence et l'intensité.

1.3 Relier les grandeurs physiques à leurs caractéristiques :

L' INTENSITE	Se mesure en Hertz (Hz)
LA FRÉQUENCE	Permet de mesurer le bruit. S'exprime en décibels (dB)
	Indique si le son est grave ou aigu
	Indique si le son est fort ou faible

1.4 Entourer dans la liste ci-dessous, la valeur correspondant au seuil de la douleur :

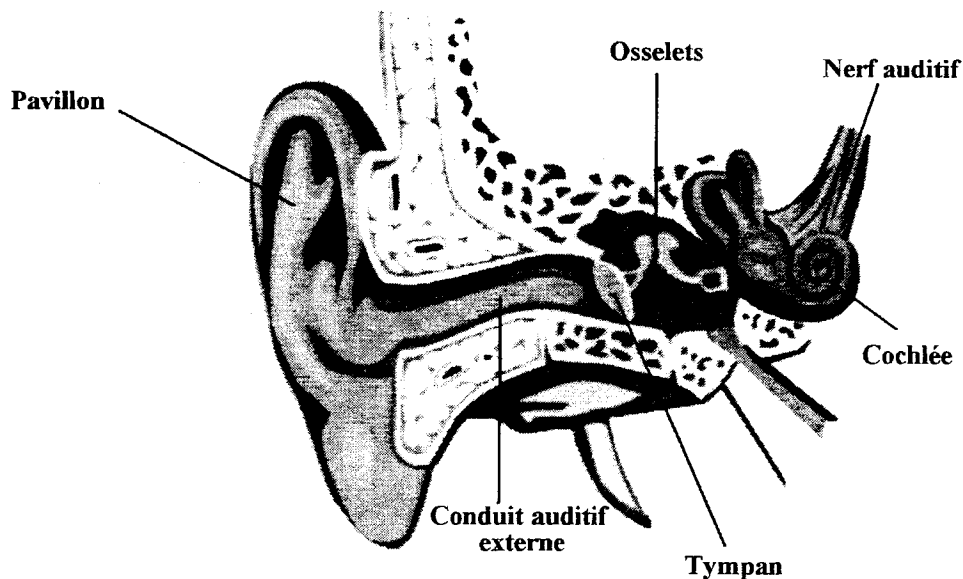
70 dB(A)

120 dB(A)

140 dB(A)

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	3 / 9

1.5 Inscrire dans le tableau les différents organes mentionnés sur le schéma :



Différentes parties de l'oreille	Nom des différents organes
Oreille externe	- -
Oreille moyenne	- -
Oreille interne	- -

1.6 A l'aide du tableau ci-dessous, identifier l'atteinte dont souffre Frédéric et localiser la partie de l'oreille concernée.

PARTIES DE L'OREILLE	LES ATTEINTES POSSIBLES
oreille externe	- un bouchon de cérumen dans le conduit auditif externe,
oreille moyenne	- la rupture du tympan. - l'otite aiguë provoquée par une infection - l'otospongiose : union des osselets entre eux.
oreille interne	- atteinte des cellules ciliées due à des causes génétiques - la destruction des cellules ciliées due au vieillissement et/ou aux traumatismes sonores (activité professionnelle ou activités de loisirs).

.....
.....

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	4 / 9

Le médecin du travail rappelle à Frédéric ainsi qu'à son patron les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail dans l'entreprise.

1.7 Citer un exemple de mesure individuelle de lutte contre le bruit.

.....

.....

1.8 Citer un exemple de mesure collective permettant de limiter le niveau sonore dans le hall de déchargement.

.....

.....

2- L' INDIVIDU DANS L' ENTREPRISE

Frédéric devra signaler son problème auditif au médecin du travail.

2.1 Compléter le tableau ci-dessous en nommant les différentes visites obligatoires prévues par le code du travail et en précisant pour chacune leur rôle et leur périodicité :

La surveillance médicale du salarié	
les visites médicales obligatoires	leur rôle et leur périodicité
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	5 / 9

3- L' INDIVIDU DANS SON PARCOURS PROFESSIONNEL

Frédéric se rend à l'ANPE car il envisage un changement d'activité professionnelle. Il y trouve une offre d'emploi correspondant à son attente. Il souhaite contacter l'entreprise qui recrute dans le cadre de sa recherche d'emploi. Frédéric espère être convoqué à un « entretien d'embauche ».

3.1 Décoder le sigle A.N.P.E.

- A :
- N :
- P :
- E :

3.2 Nommer les deux documents qu'il devra rédiger et envoyer au responsable de cette entreprise, chargé du recrutement :

-
-

3.3. Donner trois conseils à Frédéric pour réussir son entretien d'embauche.

-
.....
-
.....
-
.....

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	6 / 9

Témoignage de Corinne et Pascal

« Difficile de résister à l'argent facile. Les sociétés de crédit ont leur bureau jusque dans les grandes surfaces. Vous remplissez une demande et vous avez, comme par miracle, de l'argent sur votre compte ».

Quand Corinne, 37 ans, aide soignante, s'est installée avec son mari Pascal, il y a 10 ans, ils n'ont pas su résister à la tentation de ces crédits à la consommation.

« Nous avons dépensé sans compter pour acheter un frigo, une table, une voiture.... Tous les mois, nous remboursons 500 € de crédit. »

Hélas, la société de Pascal a fait faillite. Il a perdu son emploi. Le début d'un engrenage infernal.

« Impossible d'honorer nos dettes ! Nous avons pris de nouveaux crédits pour rembourser les premiers. Très vite, les lettres d'huissier sont arrivées. Je n'en dormais plus. Un vrai cauchemar. »

Source : « le Pèlerin » N°6318 du 1^{er} Janvier 04

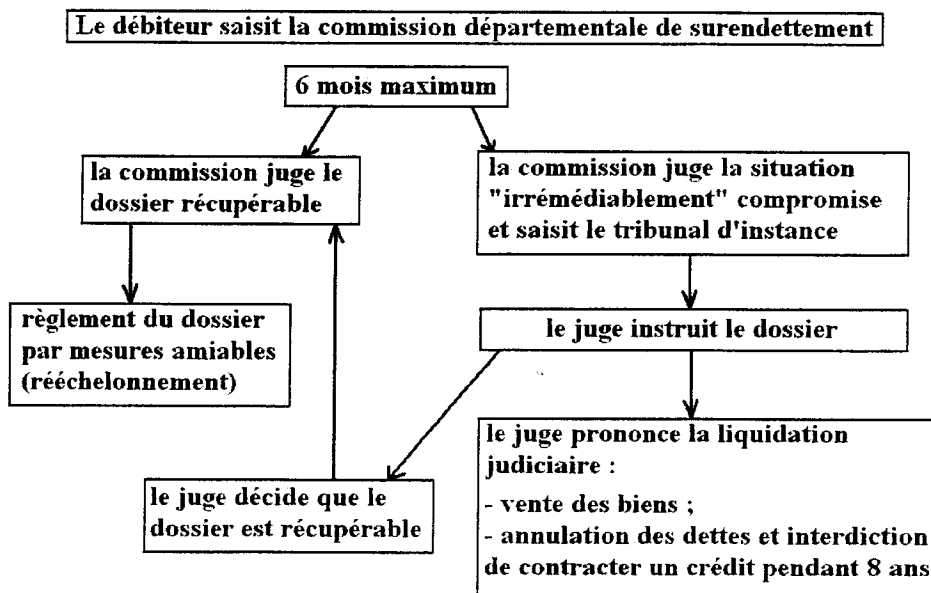
4.1 Identifier le problème posé.

.....

.....

La loi Borloo N°2003-710 du 1/8/2003 permet désormais l'effacement des dettes.

LA MARCHE A SUIVRE :



Source : « Le Particulier » N°969 -octobre 2003

4.2 Nommer l'instance qui peut aider Corinne et Pascal à sortir de cette spirale de l'endettement.

.....

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	7 / 9

4.3 Enoncer les deux solutions possibles après l'étude du dossier de Corinne et Pascal par les instances compétentes pour régler leurs problèmes financiers.

.....

.....

.....

.....

Pascal et Corinne ont contracté de nombreux crédits simultanément dont un crédit renouvelable qui est un crédit à la consommation disponible à tout moment, utilisable librement.

Document N° 1 : les cartes Pass sont des cartes d'avantages et de paiement utilisables au comptant et/ou à crédit. L'utilisation optionnelle du crédit se présente sous la forme d'un crédit reconstituable d'un an renouvelable. Le taux d'intérêt (TEG) se situe entre 11,3 % et 17,16 % par an (....)
(source : fascicule : « crédit-pass » du service financier carrefour)

Document N°2 : les crédits classiques à la consommation ont un taux d'intérêt moyen proche de 6 %

4.4 Indiquer le principe du crédit.

.....

.....

.....

.....

.....

4.5 Citer un avantage et un inconvénient du crédit renouvelable par rapport à un crédit classique.

- Avantage :

.....

.....

- Inconvénient :

.....

.....

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	8 / 9

5- L'INDIVIDU ACTEUR DE SECOURS

Corinne travaille avec sa collègue aide-soignante dans l'appartement 306, au 3^{ème} étage de la Résidence de retraite « les Oliviers », 1 Cours Mirabeau à Aix en Provence.

L'aide soignante effectue la toilette d'une résidente. Le sol de la salle de bains est humide (éclaboussures). Elle glisse, perd l'équilibre et s'effondre, sa tête cognant violemment la cloison. En tant que Sauveteur Secouriste du Travail, Corinne intervient. Elle éloigne la résidente, et l'assoit dans son fauteuil. Elle dégage l'espace de la salle de bains (chaise devant le lavabo).

Elle appelle à l'aide tout en effectuant l'examen de la victime : elle ne répond pas, elle respire.

Alertée par ses appels, une employée accourt. Corinne lui confie son téléphone portable.

Puis, tout en plaçant la victime en Position Latérale de Sécurité (PLS), elle lui donne le contenu du message d'alerte.

5.1 Compléter le tableau :

NUMERO A COMPOSER	
CONTENU DU MESSAGE	
	-
	
	-
	
	-
	
	-
	
	-

Après avoir transmis le message d'alerte, l'employée est de nouveau disponible. Corinne lui confie deux missions.

5.2 Inscrire ces deux missions dans tableau ci-dessous :

Justifications	Missions
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime allongée sur le sol et dont le corps se refroidit.	
- faciliter l'arrivée des secours dans les couloirs de la résidence.	

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	9 / 9